

Communiqué de presse

La Société suisse des juristes se modernise et élit un président fribourgeois

La Journée des Juristes Suisses a eu lieu cette année les 13 et 14 septembre à Fribourg. Des membres de tribunaux suprêmes, des professeurs et des juristes de haut niveau venus de toute la Suisse ont discuté pendant deux jours du thème de la « pesée des intérêts » en droit dans des perspectives les plus diverses. Cette réunion de l'élite juridique de Suisse fut un succès scientifique ; elle a aussi permis des échanges de vues entre les régions linguistiques, les différents domaines juridiques des milieux de la justice, de la science, du barreau et de l'administration.

Dans les locaux de l'Université de Fribourg à Pérolles, les rapports scientifiques et les exposés du Prof. Bernhard Rütsche (Lucerne), de la Juge fédérale Florence Aubry Girardin (Lausanne), du Prof. Frédéric Bernard (Genève) et de la juge Sandrine Rohmer (Genève), ont été présentés et discutés le vendredi après-midi. D'un haut niveau scientifique, la discussion a été animée par le Juge fédéral Grégory Bovey (Lausanne).

Lors de l'apéritif qui a suivi, les juristes venus de toute la Suisse ont été accueillis par le Directeur de la justice du canton de Fribourg, le conseiller d'Etat Romain Collaud, ainsi que par le Syndic de la ville, M. Thierry Steiert. Lors du dîner festif qui a suivi, le président de l'Association des juristes, le Professeur Benjamin Schindler (Saint-Gall), a accueilli les autres représentants de la politique et de l'économie et a expliqué pourquoi Fribourg, ville de ponts entre la Suisse romande et la Suisse alémanique, se prête parfaitement à un échange d'idées sur le thème de la « pesée des intérêts ». Le Président du Tribunal cantonal fribourgeois, Marc Boivin, a enrichi la soirée avec une production riche sur le droit et l'humour.

Le samedi, les rapports scientifiques et les exposés des Professeurs Yeşim M. Atamer (Zurich), Ueli Kieser (Lucerne), Cesla Amarelle (Neuchâtel) et Bertrand Perrin (Fribourg) ont été au centre des débats. La discussion a été menée par la Professeure Christiana Fountoulakis (Fribourg). La journée s'est achevée par le discours d'Alain Chablais, juge nouvellement élu (pour la Principauté du Liechtenstein) à la Cour européenne des droits de l'homme.

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue à cette occasion, la Société suisse des juristes fondée en 1861 a posé des jalons importants pour l'avenir. Sous la direction de l'ancien président Benjamin Schindler, une adaptation stratégique, un changement de nom et un changement de logo ont été entérinés. L'assemblée générale a adopté à une large majorité le changement de nom en allemand et en italien, Schweizerische Juristische Gesellschaft SJG – Società giuridica svizzera SGS, tout en conservant le nom original en français, Société Suisse des juristes SSJ. La nouvelle formulation non genrée et l'orientation vers les jeunes membres par le biais d'offres supplémentaires (webinaires ; manifestations de la Jeune section dans différentes universités suisses) doivent contribuer à ce que la SSJ conserve à l'avenir son rôle essentiel de plateforme

d'idées pour le droit suisse et de « think tank » pour son développement. La SSJ a ensuite élu un nouveau président pour les trois prochaines années en la personne du professeur fribourgeois Pascal Pichonnaz.

Rétrospective signifie aussi perspectives : Le prochain congrès de la SSJ aura lieu les 12 et 13 juin 2025 à Zurich sur le thème très actuel des «**DÉFIS JURIDIQUES POUR LA SUISSE EN PÉRIODE DE CONFLITS ARMÉS**».